



Saint-Antoine
P'tite ville en campagne

Réunion extraordinaire du conseil municipal
Le mardi 26 juillet 2022 à 18 h
Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Déclaration de conflits d'intérêts
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Présentation de la CSRK : Déchets encombrants
5. Arrêté 2022-02, modifiant l'arrêté 2020-04
6. Arrêté 2022-03, modifiant l'arrêté 2020-04
7. Levée de la réunion